

Compte-rendu de la table ronde sur la participation

16/09/2022

Avec la participation de ...

Adhérentes de Clarenza

Patricia Barranguet

Marianne Cresson

Bénévoles de Clarenza

Werner Buck

Sylvie Zemb

Arkua

Jacques Pineau

Simon Michot

Arieste Uberte

Bernadette Mazain

Odile Frachou

Esperantza

Marion Sallaberry

Audrey Petrissans

Mémoire Vivante (association adhérente de Clarenza)

Yvan Bareyre

Claire Courtade

Liber et litterae (association adhérente de Clarenza)

Dominique Dalmau

Bastida, terre d'accueil

Anne De Brackeleer

Mathieu Dulas

Thérèse Urruty

Christelle Retout

Bastide et lire

Dominique Esse Selva

Mélanie Cessiecq-Duprat

Club taurin

Véronique Darritchon

Freiner c'est tricher

Maylis Darritchon

Collectif LBC

Guillaume Darritchon

Vanessa Eliceiry

Partenaires publics

DRAC : Florence Chaudière et Gaëtane Dupont Bouverie

Région Nouvelle-Aquitaine : Marion Villereau

CAPB : Miren Iturrioz et Thierry Biscary

Mairie de La Bastide Clairence :

François Dagorret

Chloé Pineau

Sylvie Etcheverria

Frédéric Ducazeau

Eric Mazain

Marlène Romain

Sauveur Aribit

JF Dumoulin

Clarenza, bastide de l'oralité

Sylvie Mellina

Kristof Hiriart

Annick Irungaray

Maite Garra

Christine Garay

Alexis Benoît

Personne physique

Frédéric Duprat

François Pouthier

Ouverture de la table ronde par François Dagorret, Maire de La Bastide-Clairence

François Dagorret remercie toutes et tous d'être présents et espère un échange constructif et sincère. Clarenza et ses partenaires publics sortent d'un Comité de Pilotage de la CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) qui doit être finalisée début 2023. Lors du précédent Comité de Pilotage, en juin dernier, Clarenza avait souligné le besoin d'une rencontre avec les principaux acteurs associatifs de La Bastide-Clairence afin de mettre en partage les enjeux du projet, le rôle et les objectifs d'un Centre Culturel de Rencontre et la nature de la participation qui en découle. Un des partenaires, le Département, s'excuse pour son absence mais ne pouvait rester avec nous.

Depuis le début, l'association Clarenza est basée sur la participation des locaux et des habitants qui nourrit le projet. Or, force est de constater que de nombreuses incompréhensions subsistent, incompréhensions qui laissent la place à des questions et rumeurs qui s'alimentent parfois d'éléments inexacts ou de malentendus. Il ne s'agit donc pas que ce temps de mise en commun soit un règlement de comptes. Monsieur le Maire compte en revanche sur les personnes présentes pour exprimer remarques, inquiétudes, réticences, questions. Pour que cela soit fluide, François Pouthier, Professeur associé à l'Université Bordeaux Montaigne, a été sollicité pour modérer notre réunion.

Rappel des principales dates par Monsieur le Maire

- Décembre 2016 : Présentation du projet Clarenza, bastide de l'oralité avec l'association Lagunarte et Monsieur le Maire au ministère de la Culture et de Communication, préfiguration du projet.
- Mars 2017 : Création de l'association Clarenza (Président : François Dagorret), avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département des Pyrénées-Atlantiques comme partenaires (Conseil d'Administration) et le soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.
- Décembre 2020 : Présentation du projet par Kristof Hiriart et le Président à la commission régionale de labellisation (après deux reports en 2019, un en 2020).
- Avril 2021 : notification par la Préfète de région de l'obtention du label officiel de Centre culturel de rencontre à l'association Clarenza.

Tout au long de ce parcours, qui s'est inscrit dans un temps de crise sanitaire, 8 délibérations, rendues publiques, ont été prises par le Conseil municipal en faveur du projet, avec une très large majorité à chaque fois, dont 6 dans l'ancien Conseil. Aujourd'hui, tous les partenaires soutiennent ce projet sans hésitation, y compris la commune. En parallèle, la commune vient de lancer un appel d'offre d'assistance à maîtrise d'œuvre concernant la maison du Fronton.

Le label Centre Culturel de Rencontre (CCR) par Gaëtane Dupont-Bauverie, Conseillère territoriale DRAC Nouvelle-Aquitaine

Les CCR ont été créés dans les années 1970. Un label, décerné par l'État ministère de la Culture est dorénavant décerné depuis la loi Liberté de Création Architecture et Patrimoine de juillet 2016. Un CCR repose sur deux éléments fondamentaux : un projet artistique conduit par un artiste reconnu et un site patrimonial, ici La Bastide-Clairence avec la singularité de son histoire et de ses patrimoines. Chaque centre (21 en France, plus à un niveau européen) a sa propre autonomie. Il est centre de ressource et fait des liens avec les autres centres au niveau national.

En reconnaissant le projet Clarenza, la DRAC Nouvelle-Aquitaine reconnaît le projet artistique (musique contemporaine, oralité en lien avec habitants, pratiques traditionnelles) et le site patrimonial. Mais le Label, avec ses missions partagées entre collectivités, est un squelette, un cadre. Chaque CCR a donc mission à respecter son cahier des charges mais aussi, de façon unique, à le développer et le traduire dans son territoire d'implantation et à un niveau national, voire européen. Les missions d'un CCR sont la mise en valeur d'un patrimoine, la réalisation d'un projet unique qui a vocation à s'ouvrir à nouveaux publics, au tourisme et à de nouvelles propositions artistiques. Comme il a été précisé précédemment, les partenaires publics soutiennent et accompagnent l'association dans la réussite collective du projet.

Présentation de l'action de Clarenza par Kristof Hiriart, directeur artistique et Annick Irungaray, directrice administrative et financière du Centre Culturel de Rencontre

Clarenza articule son action à l'année autour de 4 temps forts, dont trois ont pu être éprouvés :

- Primaderan est axé sur une rencontre entre artistes et équipes artistiques. Ces frottements esthétiques ne préjugent pas d'un résultat mais d'une expérimentation artistique basée sur la participation des artistes, sans garantie ni production finalisée de résultats. De ces rencontres peuvent naître de nouvelles collaborations. Elles sont maillées de présentation aux publics et aux habitants, avec une volonté d'ouverture et de curiosité. Des invitations sont faites à des jeunes musiciens en fin de cycle de formation musicale.
- Udan (Guinguette La Joyeuse) – La guinguette n'est pas une fin en soi mais un moyen. Il s'agit d'un espace convivial permettant de découvrir des artistes et des musiques variés tout au long de l'été le vendredi, une soirée animée le samedi, des ateliers le dimanche matin et un bal musette le dimanche après-midi.
- Larrazkenean est un temps où s'articulent des propositions en lien avec les habitants et/ou l'habitat. L'objectif est de privilégier la rencontre et la participation des habitants comme des artistes et de les restituer à toutes et tous. Une attention aux patrimoines (Films Super8 pour exemple) est privilégiée.
- Neguan aura lieu pour la première édition le 6 janvier 2023 avec 24 heures sur l'oralité où s'enchaîneront différents temps produits par tous les participants aux ateliers.

Durant toute l'année, des résidences d'artistes innervent le projet. Les artistes répondent à des commandes passées par l'association. Durant ces résidences, des rencontres avec les personnes sont organisées. Clarenza travaille ainsi avec différents acteurs du territoire comme les deux écoles de La Bastide Clairence, l'Ehpad Berebiste, les écoles de musique ou encore l'hôpital de jour de Bayonne (collaboration à venir) car la collaboration ne peut se limiter au seul périmètre de la commune.

L'école de l'oralité ne s'est pas encore structurée mais il y a des besoins qui ont été identifiés auprès des adhérents au Centre Culturel de Rencontre pour des ateliers sur le récit et l'éloquence. Un travail de transmission et de formation avec les jeunes, les étudiants s'est mis en place. On y inclut le travail de transmission et de création avec les enfants.

En matière juridique, Clarenza est une association loi 1901 créée le 12 avril 2017. Sa gouvernance s'articule autour de quatre collèges. Ces quatre collèges regroupent :

Collège 1 : contributeurs

Collège 2 : bénéficiaires (personnes et usagers)

Collège 3 : partenaires publics

Collège 4 : salariés (sans droit de vote)

De ces quatre collèges (contributeurs, bénéficiaires, partenaires publics, salariés) émane un Conseil d'Administration et du Conseil d'Administration, un bureau, comme dans toute association. La gouvernance de Clarenza est inspirée des statuts de l'Economie Sociale et Solidaire et notamment de la gouvernance existante dans les associations ou les sociétés coopératives. L'assemblée générale a lieu une fois par an, le bureau une fois par mois et le conseil d'administration trois fois par an. A ce jour, le nombre d'adhérents à l'association s'élève à 50 dont 62% de bastidots (31 personnes).

Les subventions sur l'année 2022 s'élèvent à :

- 57 000 euros pour la DRAC Nouvelle Aquitaine + 3000 euros pour l'été culturel ;
- 35 000 euros pour la région Nouvelle Aquitaine ;
- 35 000 euros pour le département des Pyrénées-Atlantiques ;
- 20 000 euros pour la CAPB ;
- 4000 euros pour la commune de La Bastide Clairence.

L'association enregistre des recettes propres d'un montant (encore prévisionnel pour l'année 2022) de 35 000 euros. Le budget total annuel est de 189 000 €.

La parole est donnée au public par François Pouthier, Professeur associé à l'Université Bordeaux Montaigne, responsable du Master « Ingénierie de projets culturels et interculturels » :

Guillaume Darritchon du Collectif LBC.

Les membres du Collectif ne se reconnaissent plus dans le projet qui semblait prendre forme en 2016, et en fait, était né en 2012, au moment des 700 ans de La Bastide Clairence. Ils se sentent dorénavant étrangers. En 2012, les 700 ans du village avaient été une réussite, c'est de là qu'est né le projet de faire un projet culturel. Le temps est passé, des projets ont été faits mais ils sont choqués que l'œuf ait éclos sans même une participation active en amont des villageois. Nous avons été consultés, c'est le degré 0 de la participation. Le projet n'a pas commencé en décembre 2016 mais en septembre 2016, quand a été demandé un accompagnement via un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). Ce DLA nous n'y avons pas été associés. Ils se sont sentis mis à l'écart dès les balbutiements du projet. Pour exemple, le nom de l'association aurait pu être pensé avec les habitants. A la source, on dit des choses sur les habitants mais sans les habitants alors que le projet est les habitants.

Florence Chaudière, Conseillère musique et danse, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Afin de garantir la pérennité du projet, il a fallu déposer une demande de labellisation. Cette dernière, qui est aussi une garantie de financements, est accordée au projet de l'association, avec les missions vues ci-dessus, et non aux habitants ou à la commune.

Francois Pouthier

Le Label est aujourd'hui acquis. Il y a eu les 700 ans puis un fil qui semblerait s'être perdu à partir de là jusqu'à aujourd'hui. Comment alors reprendre le sens de ce projet ?

Maylis Darritchon de Freiner c'est tricher

Pourquoi Francis a demandé cette réunion et pourquoi cette configuration ? Pourquoi un modérateur aussi ?

Francois Pouthier

Je connais le projet. Il l'intéresse car il est rare et original et que les tensions qui naissent, si elles ne relèvent pas de questions personnelles, sont pleines d'enseignements pour un chercheur. François Pouthier rappelle qu'il n'est pas un médiateur, au sens juridique et social du terme, c'est-à-dire qu'il n'est pas là « pour réparer ». Clarenza lui a demandé d'animer cette réunion et il est juste présent pour que la parole puisse circuler.

François Dagorret, Maire

Le projet a été discuté en Conseil municipal et avec les partenaires publics mais il y a tout de même une opposition derrière. Par rapport au projet initial, dans les différents bulletins municipaux, les communications ont été faites avec un article sur le CCR en expliquant ce que c'est. Il a refait la même chose avec les nouveaux conseillers municipaux. Visiblement il y a toujours des incompréhensions. Il a donc été fait le choix, plutôt qu'une grande réunion publique qui n'aurait pas été efficace, de convier les forces vives associatives du village, parce que ce sont les acteurs principaux du village. Le Collectif n'est pas une association mais a été convié.

Encore ce matin, des pancartes ont fleuri à l'entrée du village. J'ai tenté de parler à certains du collectif qui ont refusé. A la suite du Comité de Pilotage de mai dernier, on en a parlé avec le conseil municipal : il faut en parler clairement et ensemble des problèmes.

Les partenaires publics, eux aussi, sont désorientés. Comment faire pour expliquer ? D'où l'idée de cette réunion qui n'est pas due uniquement au Collectif mais parce des incompréhensions de cette situation sont aussi présentes pour tous les partenaires publics, notre Conseil municipal en tête. Provoquer une réunion publique aurait tout aussi bien pu ne pas convaincre grand monde d'y assister ou à l'inverse comment faire dialoguer ensemble 300 personnes ? Plus intimiste, cela m'a semblé une meilleure formule de discuter avec les associations qui sont les acteurs principaux du village.

Miren Iturrioz , Directrice des Affaires culturelles de la Communauté d'agglomération Pays basque

Pour compléter ce que dit Monsieur le Maire, le Collectif LBC a écrit à Antton Curutcharry, Vice-Président à la culture de la CAPB. La CAPB signera la CPO et soutient Clarenza. Mais nous avons alerté l'association sur la situation et nous avons aussi souhaité qu'une telle réunion puisse être organisée. Le Vice-Président a insisté sur l'engagement de l'Agglomération dans le projet, sous condition de vous entendre et de voir comment évoluer car il n'y a pas de difficulté qui ne puisse être dépassée. Cette volonté d'échanges et d'entendre les habitants est la raison de cette réunion. Le format réduit semble intéressant, d'autant que personne n'en a été exclu. C'est une première rencontre qui sera suivie, elle espère, d'autres qui pourront éclairer le débat. Elle est satisfaite de rencontrer les habitants.

Maylis Darritchon de Freiner c'est tricher

Cette réunion tombe parce qu'il y a quelque chose dans le village.

Francois Pouthier

Et qu'il faut en parler.

Bernadette Mazain de Arieste Uberte

Il aurait été mieux de faire la réunion avec tout le monde et que les habitants soient intégrés plus tôt au projet. Quand on a su, le projet était déjà implanté.

Dominique Dalmau de Liber et Litterae

Si on veut que les villageois participent, il faut que le village soit concerté et adhère au projet.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Il aurait fallu une réunion publique avec tout le village . La réunion s'est faite sans qu'on soit concerté, les gens sont contre le projet.

Véronique Darritchon du Club taurin

Lors de la pré-labellisation, les habitants représentaient un patrimoine immatériel. C'est la force du CCR mais sans les habitants dans la gouvernance, j'en reviens à la même chose, sur les sables mouvants, c'est difficile de construire.

Florence Chaudière, Conseillère musique et danse, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Le projet associatif est aujourd'hui labellisé. C'est un projet artistique qui ne peut se passer des habitants, mais ce ne sont pas les habitants qui sont labellisés. La labellisation est au projet porté par l'association.

François Pouthier

C'est juste, il y a les habitants dans le patrimoine immatériel mais pas seulement, il y a d'autres choses dans le patrimoine immatériel.

Claire Courtade de Mémoire vivante

Nous sommes adhérents à l'association. Quand on a été invité à adhérer, nous avons répondu. On n'a pas eu besoin de venir nous chercher dans les maisons. Dès l'origine, chaque personne pouvait participer aux réunions, au départ et y adhérer.

Dominique Dalmau de Liber et literae

Cela n'est pas assez ancien, ni assez tôt dans le temps.

Claire Courtade de Mémoire vivante

Il y a eu assez de réunions. Les gens pouvaient venir.

François Pouthier

Ce dialogue est intéressant. D'un côté, il est dit qu'il y a eu un défaut d'adhésion et donc d'appropriation, de l'autre, il est dit que tout le monde a été invité. D'un côté, des personnes qui considèrent qu'elles n'ont pas été assez invitées et d'autres qui estiment que les invitations ont été lancées.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

J'étais membre en 2017 et 2018. J'ai fait l'effort d'adhérer, j'étais impliqué.

Annick Irungaray de Clarenza :

Vous avez été membre seulement en 2018. Elise Duderzert, votre compagne, a été membre en 2017 et 2018.

Les parties prenantes ne sont pas d'accord sur une ou deux années d'adhésion.

François Pouthier

L'important c'est que vous ayez été membre à l'origine et que vous ne l'êtes plus. Il est vrai que depuis deux ans, la vie associative a été mise à mal. Mais pourquoi n'êtes-vous plus membre ?

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

J'ai une question sur la structure qui ne me semble pas claire. Un CCR regroupe différentes parties mais qui gère quoi, je ne trouve pas cela évident.

François Pouthier

Comme cela a été précisé en amont, la direction artistique incombe à Kristof Hiriart, la direction administrative et financière à Annick Irungaray qui agissent dans le cadre des décisions prises par un conseil d'administration qui compte des représentants de chaque collègue qui sont adhérents (pour les collèges des contributeurs et bénéficiaires). Un Comité de Pilotage public vérifie la bonne attribution des financements mais est aussi engagé auprès de l'association pour la bonne réalisation de ses actions. Aujourd'hui, il n'y a plus besoin d'être adhérent pour être bénévole, on peut s'investir ainsi, sans qu'il y ait des problèmes d'assurance.

Mathieu Dulas de Bastida Terre d'accueil

Ça fait 31 membres du village.

Florence Chaudière, Conseillère musique et danse, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Le Comité de suivi étudie attentivement l'activité de l'association et les budgets.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

La Charte des CCR relève du domaine public comme les financements au service de l'intérêt général. Moi j'aimerais bien avoir connaissance de choses sans devoir aller les chercher.

Florence Chaudière, Conseillère musique et danse, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Les partenaires publics sont légitimes pour la représentativité de l'intérêt général. On s'assure que les choses soient bien faites, sans débordements.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Par exemple, le Collectif se pose la question de l'enchevêtrement de la structure Clarenza et de l'association LagunArte. Dans les statuts, les membres fondateurs sont LagunArte et la mairie. Et dans le fonctionnement ce sont les mêmes salariés.

François Pouthier

C'est juste sur le second point. Mais les deux associations sont bien différenciées sur le plan juridique comme financier et fiscal. Les comptes sont publics car disposant d'une aide publique. Je dois reconnaître qu'il n'est pas toujours facile de trouver ces derniers sur les sites internet mais si vous les demandez à n'importe lequel des partenaires publics, ils doivent pouvoir vous les fournir. C'est inscrit dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789.

La seconde question est intéressante. Car LagunArte a apporté son capital humain mais le temps de travail des uns et des autres pourrait être mieux identifié entre les deux structures.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

La part de LagunArte dans Clarenza ? Deux budgets séparés sur une même année ?

François Pouthier

Encore une fois les budgets sont obligatoirement, juridiquement, financièrement et fiscalement dissociés.

Miren Iturrioz, Directrice des Affaires culturelles de la Communauté d'agglomération Pays basque

L'agglomération Pays Basque soutient Clarenza mais pas LagunArte. Les comptes sont séparés.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Pour le coup c'est très clair.

Marion Villereau, responsable d'unité direction de la culture : spectacle vivant de la Région Nouvelle-Aquitaine

En région, plusieurs compagnies artistiques gèrent des lieux sur le même modèle que le votre. Les demandes sont différentes et les attributions dissociées.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Quels sont les chiffres pour 2021 ?

Véronique Darritchon du Club Taurin

Dans quels lieux ?

Marion Villereau, responsable d'unité direction de la culture : spectacle vivant de la Région Nouvelle-Aquitaine

Clarenza relève des Lieux de fabrique basés (ici à La Bastide-Clairence) et LagunArte des compagnies qui ont une vie dans leur territoire d'implantation, en Nouvelle-Aquitaine, en France, pour certaines encore au-delà. Chacune des associations a des comptes différenciés qui passent par la validation d'un expert-comptable et/ou d'un commissaire aux comptes.

Florence Chaudière, Conseillère musique et danse, DRAC Nouvelle-Aquitaine

Sur la question des financements, ce ne sont pas les mêmes lignes budgétaires qui ne correspondent pas pour la DRAC aux mêmes Budgets Opérationnels (BOP). Elles ne communiquent pas entre elles. Il n'y a pas d'interpénétrations possibles.

Véronique Darritchon du Club Taurin

L'essence du projet, c'est le village. On ne lui donne pas les CR de bureau et de CA. Certains conseillers municipaux demandent les comptes, ils doivent se déplacer [au bureau de l'association]. L'ambiance est tendue. Moi qui y étais au début et qui ai même invité la compagnie (LagunArte) au village c'est pour vous dire. Le ressenti des bastidots, c'est une désappropriation du projet participatif. Ils ont été déçus et ils se rebellent aujourd'hui. On nous avait vendu la participation des villageois. Mais quand j'ai commencé à me rebeller, j'ai été exclue. Si ce que l'on dit ne plaît pas, c'est tranchant.

François Pouthier

Je manque de connaissance pour alimenter une réponse. Mais j'attire l'attention sur le fait d'être vigilant quant aux généralités : les bastidots, les villageois, le village est une donnée imprécise et il est toujours difficile de parler au titre d'une généralité à moins d'une légitimité électorale (et encore !).

Yvan Bareyre de Mémoire vivante

Je découvre toute la situation. Mais qui est dans le collectif ? De quoi s'agit-il ?

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Nous ne pouvons pas dire qui ils sont. C'est un groupe de gens dont une vingtaine de personnes est dans l'opérationnel et une centaine qui nous suivent sur Facebook. Le but c'était de se réunir avec les gens qui avaient les mêmes sensibilités. Se parler et imaginer une alternative. Comment on fait pour s'exprimer et donner au village ce projet qui est lumineux ? On essaie de réfléchir entre gens qui travaillent et qui se réunissent le soir. Un appel à signatures, sous forme de pétition, a été lancé, mais il m'est difficile d'expliquer ce qu'est le collectif et qui est dedans car ce n'est pas une association avec des adhérents.

Yvan Bareyre de Mémoire vivante

Qu'est-ce que vous proposez ?

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Je ne peux pas parler au nom du Collectif.

François Pouthier

J'entends qu'on parle d'un collectif aux adhérents qu'on ne peut comptabiliser. Mais il faut pouvoir saisir les problèmes et les solutions qui sont émises. Il faut pouvoir éprouver ces propositions.

Yvan Bareyre de Mémoire vivante

Sur un groupe informel qui se manifeste, quelle forme peut prendre la gouvernance de Clarenza?

François Pouthier

Deux possibilités : 1/ Adhérer à l'association Clarenza avec une gouvernance possible pour toute personne qui souhaite adhérer et ...

Véronique Darritchon du Club Taurin

Mais comment faire évoluer les statuts pour aller dans le sens d'une coopérative ? On a fait le contraire, on a fermé l'entonnoir.

Frédéric Duprat :

Mais il faut tenir compte de la dimension artistique.

Véronique Darritchon du Club Taurin

Au départ, c'était très clair.

François Pouthier

On ne peut pas dire que la gouvernance n'est pas coopérative, l'association a un format coopératif, elle s'inscrit dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire et ces statuts permettent une représentation par collèges donc une bonne représentation de tous ses membres, y compris les salariés même s'ils n'ont pas le droit de vote.

Véronique Darritchon du Club Taurin

Il faut voir les faits, ce n'est pas pour ça que c'est coopératif.

François Pouthier

... 2/ d'autres formats sont également possibles. La coopération ne se situe pas uniquement dans la gouvernance de la structure. On peut coopérer dans ou à un projet sans pour autant s'investir dans la gouvernance. Voyez le cas du bénévolat.

Maylis Darritchon de Freiner c'est tricher

J'ai une question sentimentale. Comment Francis [Monsieur le Maire], as-tu pu accepter qu'une bastidote soit exclue ? C'est une honte. Comment Francis tu as pu laisser une villageoise se faire exclure ?

François Pouthier

Je laisse évidemment Francis Dagorret répondre. On exclut une personne d'une association sur la base des éléments prévus dans ses statuts et son règlement intérieur.

François Dagorret

Je n'ai pas laissé l'association l'exclure. C'est moi qui ai proposé l'exclusion de cette personne au Conseil d'administration. J'aurais pu l'exclure sans demander mais j'ai demandé l'avis du CA pour cause de propos qui allaient beaucoup trop loin.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC et Maylis Darritchon de Freiner c'est tricher

Quels propos ?

François Dagorret

Les points [il reprend le compte-rendu du CA du 25/08/2020]

- Le 20 août 2020 : elle était membre du bureau et affirmait que l'équipe, en particulier Kristof Hiriart, décidait de tout.
- Que les membres du bureau étaient des pions.
- Que l'équipe avait pris le pouvoir sur le village.
- Des accusations graves ont été émises envers Kristof Hiriart en mettant en doute l'utilisation des fonds ;
- Des accusations sur le passé de LagunArte ; forcément l'équipe était très en retrait dans le village ;
- Cette personne a appelé en direct des conseillers municipaux pour leur dire ce qu'elle en pensait ;
- Elle a aussi appelé le Département et la Région.

Véronique Darritchon du Club Taurin

Ce n'était rien de méchant, ce sont les conseillers municipaux qui m'ont appelée. J'ai appelé mon collègue prof d'EPS, élu au département, pour lui demander comment faire de façon simple.

François Pouthier

Je constate que deux questions se superposent : une question individuelle et une question plus collective qui touche à la vie du village. Sur la question individuelle, notre groupe ici présent ne peut intervenir. Cela regarde la personne et l'association en direct.

Véronique Darritchon du Club Taurin

Mais cela reflète le problème du village.

François Pouthier

Cela ne peut pas être le problème du village, madame, c'est un problème entre une personne et Clarenza. Je ne dis pas que cette question n'est pas à régler mais cela ne relève pas ni d'un groupe, ni de l'intérêt général.

Jacques Pineau de l'Association Arkua

Je suis Président d'une association et j'étais membre du CA de Clarenza, présent le jour de l'éviction de Véronique Darritchon. J'ai été le seul à avoir voté contre par principe associatif. Cet événement a créé un problème dans le village, cette éviction a créé le collectif et, petit à petit, des gens sont partis de Clarenza. Qu'on le veuille ou non, cela influe sur toute la vie du village, même si cela ne lui incombe pas.

Mais je reviens sur la communauté villageoise. Je suis allé discuter en tant que Président d'une association, à propos de l'utilisation des espaces publics. Le marché céramique a voulu s'implanter dans le jardin ce qui a été refusé. On a nous a dit : faut demander à Clarenza (jardin). Une personne de la mairie a alors dit qu'il fallait « choisir son camp ». En tant

qu'association, on ne peut pas choisir de camp, cette phrase a été dommageable. Il faut trouver un système pour que les gens puissent se parler. La phrase n'était surement qu'un mot malheureux mais on ne peut pas la prononcer. Il y a des gens très pour, des gens très contre. On s'inquiète en tant qu'association ; est-ce que nous aussi on ne va pas nous exclure ?

François Dagorret, Maire

On accompagne toutes les associations du village et on continuera. Si l'on parle de la maison du fronton et du jardin, le locataire de la maison est Clarenza.

Jacques Pineau de l'Association Arkua

Je sais que c'était un mot malheureux. Mais on ne peut pas le dire.

Marlène Romain, conseillère municipale

La phrase qui a suivi ce que l'on vous a dit a été de trop. Mais cette crainte que Clarenza devienne un passage obligé pour les associations est à mettre en débat. Faudra-t-il toujours demander l'aval de Clarenza pour chaque projet ou demander à participer ?

Il faut rassurer les associations sur ce que nous allons faire, dans les nouveaux projets que l'association souhaite porter, est-ce qu'il y a des sollicitations prévues à d'autres associations ?

Véronique Darritchon du Club Taurin

Quand on demande une discussion, ce n'est pas très ouvert.

Kristof Hiriart de Clarenza

Il convient de ne pas nous accorder trop de pouvoir, ou même de fantasmer sur le pouvoir que nous pourrions avoir. On fait de la musique, de la danse, on suggère des choses, un dispositif où il y a des gens du village comme avec les « nouveaux commanditaires » [de la Fondation de France]. Dans ce cas, les habitants se sont réunis pour commander une œuvre à un artiste. Ce qui a été super c'est que simplement le lieu de la chapelle a été rénovée, nettoyée. On est dans la suggestion. Régulièrement, on lance des ouvertures aux associations.

Chloé Pineau, conseillère municipale

Je suis contente que la redistribution de la parole soit donnée à une personne extérieure. L'université peut-elle proposer un accompagnement ? Pourriez-vous accompagner en termes de méthode de participation ?

François Pouthier

Je suis là pour donner un « coup de main » dans une posture de bénévole [pas de l'association mais au sens propre du terme]. Vous avez un projet unique et a priori qui peut être très enrichissant. En outre, que la culture puisse encore provoquer des conflits est rassurant ! Le territoire m'intéresse [j'ai accompagné les élus de la commission culture de la CAPB l'an dernier] et vous, vous m'intéressez car vous n'êtes pas d'accord et que vous l'êtes sur une question culturelle., en effet, d'autres acteurs culturels en France dans la définition ou l'évaluation de leur projet mais pas toujours dans un cadre de conflit !

Chloé Pineau, conseillère municipale

Il est important que ce projet soit accompagné pour la méthode participative. Il serait intéressant et nécessaire d'avoir un réel accompagnement, au-delà de l'observation, par un cabinet extérieur, une université pour qu'il soit pérenne sur le village, du point de vue de la méthode.

Mélanie Cessiecq-Duprat de Bastide et lire

Y aurait-il des associations dans le village qui n'auraient pas bénéficié de subventions à cause de Clarenza ? Et est-ce que des associations se sont rapprochées de Clarenza et n'ont pas été reçues ?

Jacques Pineau de l'Association Arkua

Il a été mis en place un questionnaire pour les associations, il y a certains questionnements que l'on retrouve ici mais peu de retours effectivement.

Mélanie Cessiecq-Duprat de Bastide et lire

Que 9 réponses. Et ça ne répond pas vraiment à ma question.

Jacques Pineau de l'Association Arkua

Plus on répondra et moins il y aura d'incertitudes qui circuleront.

François Pouthier

Il y a toujours une crainte chez les associations, quand une autre association se monte. Mais une réponse a été apportée par Monsieur le Maire.

Audrey Petrissans d'Esperantza

Esperantza voulait faire une pastorale en gascon avec Clarenza.

Kristof Hiriart de Clarenza

On n'a pas empêché le projet de se faire mais artistiquement, je n'y connais rien en pastorale.

Frédéric Ducazeau, conseiller municipal :

Comment prendre en compte les projets des bastidots ?

Werner Buck, bénévole de Clarenza :

J'étais bénévole et je suis devenu adhérent. Je ne comprends pas ce problème de participation. J'ai donné trois idées à Clarenza, on y a réfléchi ensemble, moi comme un citoyen de La Bastide Clairence et adhérent. Adhérez / proposez / parlez.

Kristof Hiriart de Clarenza

Il est 19h30. On doit terminer bientôt, je réitère la demande de travailler ensemble.

Chloé Pineau, conseillère municipale

Vous allez nous montrer des choses ?

François Pouthier

Nous n'avons plus le temps d'aborder les cadres de la participation. Mais je crois qu'il était important que tout le monde s'écoute. Alors on a pris le temps de cela. Maintenant, il ne faut pas en rester là.

Véronique Darritchon du Club Taurin

Parti pris de François Pouthier ?

François Pouthier

Ce qui était important est que tout le monde s'écoute et ça a été plutôt réussi. Cela a été très agréable. Mais il ne faut pas en rester là. Comment aller plus loin ? J'ai entendu que vous avez envie de le faire, c'est bien. La posture de Clarenza est de faire avec et par les habitants dans le cadre des missions qui lui sont imparties. Il ne peut être question que l'association devienne un interlocuteur dominant qui écrase tout ce qui existe. Pour autant, il faut clarifier ce que vous attendez de Clarenza.

Mathieu Dulas de Bastida terre d'accueil

C'est une bonne idée de se revoir, il faut un dialogue. Il faut un médiateur. Il y a trop de tension entre eux et nous et s'il n'y a pas de médiateur ce n'est pas possible. Parce que le but de tous, c'est de construire quelque chose et de le faire ensemble.

Patricia Barranguet, adhérente de Clarenza

Pourquoi les panneaux ? Ce matin ? Alors qu'on devait se retrouver pour se comprendre.

Guillaume Darritchon du Collectif LBC

Je ne sais pas qui a mis les panneaux. On va vous la faire à l'envers, pourquoi ne pas nous avoir conviés à 14h ? Les documents sont soi-disant consultables mais le partage d'infos n'a pas lieu. Exemple : la fiche de fonctionnement de la maison.

Plusieurs parties prenantes

Elle n'existe pas encore.

François Dagorret, maire

J'ai demandé les noms des signataires de la pétition, je ne les ai jamais eus.

François Pouthier

Quand vous vous reverrez, il faut parler d'éléments concrets, soit on arrive à dépasser les problèmes soit c'est un constat d'échec. Des choses pas dites, des choses qu'on ne veut pas entendre. La balle est dans votre camp pour savoir si vous arriverez à dépasser ce stade.

Bernadette Mazain d'Arieste Uberte

Une salle pour les associations, il nous l'avait promis Francis. Les jeunes, Esperantza et tout ça, ils comptaient sur ça et ils n'ont rien.

François Pouthier

S'il y a un besoin de maison des associations, il faut faire remonter le besoin. Mais ce n'est pas un Centre Culturel de Rencontre qui décide de cela. C'est aux élus qu'il faut s'adresser. Soyez attentifs à ce que vous entendez et dissociez les sujets et les combats.

François Dagorret, maire, mot de clôture

Je remercie tout le monde pour ces échanges vraiment nécessaires pour se comprendre. Beaucoup d'incompréhension demeure pour moi encore. Il convient que l'on se revoit pour avancer.

Compte-rendu mis en forme le 29/09/2022 avec la relecture et les amendements apportés par François Pouthier